



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 1^{er} décembre 2017 — N° 301

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Busque (Beauce-Sud) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de l'organisme Ambulance Saint-Jean, division 335, Saint-Georges.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de l'usine Uniboard Canada, division Sayabec.

M. Boucher (Ungava) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Pamela Stevenson, une jeune femme inuite membre du Corps de police régional Kativik.

Mme Guilbault (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de souligner le travail des bénévoles du Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge inc.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Rose Fierimonte, première femme présidente de l'Association patronale des entreprises en construction du Québec.

1^{er} décembre 2017

M. Lelièvre (Gaspé) fait une déclaration afin de féliciter les récipiendaires de bourses du Fonds Gérard-D.-Levesque de la circonscription de Gaspé.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de rendre hommage aux Grands Verdunois pour leur engagement communautaire.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de souligner le succès de la soirée Vivement impliqué pour la persévérance de l'organisme Persévérons ensemble.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de lutte contre le sida.

M. Therrien (Sanguinet) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Bernard Nadeau et Vincent Lepage pour leur acte de bravoure.

À 9 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

1^{er} décembre 2017

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 162 Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 162.

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Le rapport d'activité 2016-2017 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant;
(Dépôt n° 3891-20171201)

Le rapport intitulé *Rapport d'enquête du Commissaire ad hoc à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de M. Claude Surprenant, député de Groulx.*

(Dépôt n° 3892-20171201)

Dépôts de rapports de commissions

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

1^{er} décembre 2017

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 15, 16, 21, 22, 23, 28, 29 et 30 novembre 2017, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 143, Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 3893-20171201)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 30 novembre 2017, sur la motion de M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles, proposant que le projet de loi n° 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **398** en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 108 est adopté.

L'Assemblée tient le vote reporté, le 30 novembre 2017, sur la motion de M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, proposant que le principe du projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs, soit adopté.

1^{er} décembre 2017

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 399 en annexe)

Pour : **80** Contre : **27** Abstention : **0**

En conséquence le principe du projet de loi n° 107 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 107 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, conjointement avec M. Pagé (Labelle), M. Paradis (Lévis), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des personnes handicapées, célébrée chaque année le 3 décembre, et qui se tient, cette année, sous le thème *Des transformations durables pour une société inclusive*;

QU'elle exprime sa solidarité envers les personnes vivant avec un handicap ainsi que leur famille qui font preuve de détermination pour relever les défis qui y sont associés;

QU'enfin, elle souligne l'engagement quotidien de l'ensemble de la communauté pour faire en sorte que notre société soit toujours plus inclusive envers les personnes vivant avec un handicap.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

1^{er} décembre 2017

M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant les personnes injustement emprisonnées pendant la crise d'Octobre 1970; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Pagé (Labelle), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère sa confiance envers
la Vérificatrice générale du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 400 en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement M. Nadeau-Dubois (Gouin), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement
de déposer un projet de loi afin d'interdire les clauses de
disparité de traitement fondées sur la date d'embauche des
salariés, visant à une adoption d'ici juin 2018.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

1^{er} décembre 2017

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 401 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

Conformément au consentement donné lors de la séance du 30 novembre 2017 et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Nadeau-Dubois (Gouin), en remplacement de M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Bergeron (Verchères), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime sa vive préoccupation face au constat de l'ONU sur la situation des migrants détenus en Libye signalant que leur nombre est passé de 7 000 en septembre à 20 000 à la mi-novembre 2017;

QU'elle exprime son indignation devant la présence de marchés d'esclaves sur le territoire libyen où les migrants sont vendus aux enchères;

QU'elle demande au gouvernement canadien de mettre en place des mécanismes efficaces afin de recevoir, traiter et analyser les demandes des migrants fuyant la guerre, la misère et la famine comme moyen de combattre le trafic illégal des êtres humains;

QU'elle salue la mobilisation de la communauté internationale sur cet enjeu, notamment lors du Sommet Europe-Afrique d'Abidjan, où des mesures d'urgence ont été annoncées afin de mettre un terme à l'esclavage de migrants en Libye, et lors de la Conférence ministérielle de la Francophonie qui a adopté une déclaration en cette matière.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

1^{er} décembre 2017

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, soit maintenant adopté.

1^{er} décembre 2017

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Therrien (Sanguinet).

À 13 heures, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 5 décembre 2017, à 13 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 1^{er} décembre 2017, à 13 h 30, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles, le représentant du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur général des affaires parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 108 Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics

Le Président

JACQUES CHAGNON

1^{er} décembre 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles :

(Vote n° 398)

POUR - 107

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Polo (PLQ)
Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Léger (PQ)	Proulx (PLQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Reid (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Sherbrooke)	Lelièvre (IND)	Richard (PQ)
Bergeron (PQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bernier (PLQ)	(Pontiac)	Lessard (PLQ)	Rochon (PQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Lisée (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Billette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Fournier (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Blais (PLQ)	(Marie-Victorin)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Roy (PQ)
Boucher (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	(Bonaventure)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	Samson (CAQ)
Bourcier (PQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Merlini (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Hardy (PLQ)	Moreau (PLQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Hivon (PQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Surprenant (IND)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jean (PQ)	Ouellet (IND)	Thériault (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Vachon)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Paradis (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Vallée (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (PQ)
David (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)

1^{er} décembre 2017

Sur la motion de M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique :

(Vote n^o 399)

POUR - 80

Anglade (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Arcand (PLQ)	David (PLQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	(Pontiac)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blais (PLQ)	(Sherbrooke)	Melançon (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	(Saint-Laurent)	Merlini (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Moreau (PLQ)	Surprenant (IND)
Busque (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Paradis (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	(Lévis)	Vallée (PLQ)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
Couillard (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Reid (PLQ)	

CONTRE - 27

Bergeron (PQ)	Hivon (PQ)	Massé (IND)	Therrien (PQ)
Bérubé (PQ)	Jean (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Traversy (PQ)
Bourcier (PQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (IND)	Villeneuve (PQ)
Cloutier (PQ)	LeBel (PQ)	(Vachon)	
Cousineau (PQ)	Léger (PQ)	Pagé (PQ)	
Fournier (PQ)	Lelièvre (IND)	Poirier (PQ)	
(Marie-Victorin)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)	
(Jonquière)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

1^{er} décembre 2017

Sur la motion de M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Pagé (Labelle), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 400)

POUR - 106

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lelièvre (IND)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Marie-Victorin)	Marceau (PQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Saint-Laurent)	Massé (IND)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bourcier (PQ)	Guilbault (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Busque (PLQ)	Hardy (PLQ)	Morin (PLQ)	Surprenant (IND)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (IND)	Traversy (PQ)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	(Vachon)	Tremblay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Pagé (PQ)	Vallée (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Vallières (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Villeneuve (PQ)
Couillard (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	
D'Amours (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Polo (PLQ)	
David (PLQ)	Legault (CAQ)	Proulx (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)	

1^{er} décembre 2017

Sur la motion de M. Nadeau-Dubois (Gouin), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 401)

POUR - 103

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Poirier (PQ)
Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Legault (CAQ)	Polo (PLQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Proulx (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Pontiac)	Leitão (PLQ)	Reid (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fortin (PLQ)	Lelièvre (IND)	Roberge (CAQ)
Bernier (PLQ)	(Sherbrooke)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Billette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Fournier (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Blais (PLQ)	(Saint-Laurent)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Roy (PQ)
Boucher (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	(Bonaventure)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	Samson (CAQ)
Bourcier (PQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Merlini (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Hardy (PLQ)	Moreau (PLQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Hivon (PQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Surprenant (IND)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jean (PQ)	Ouellet (IND)	Thériault (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Vachon)	Traversy (PQ)
Cloutier (PQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)	Tremblay (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Paradis (CAQ)	Vallée (PLQ)
Cousineau (PQ)	Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Vallières (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Vien (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Villeneuve (PQ)
David (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)